

Le village

La première date que l'on peut prendre en considération pour l'existence du village est l'année 868. Mais l'origine de Dailly remonte au-delà de l'époque gallo-romaine ce qu'en témoignent les restes d'une chaussée romaine à l'Haie de Frasnes et la découverte des trésors en 1856.

Noms des villages, que possédait le monastère de Lobbes, dans le pays de Lomme en l'an quatorzième du règne de S.M. Lothaire II roi des Francs (1),

IN PAGO LOMMENSIS

Nalines, Sileni rivus, Bublaniacus, Severceis, Lupiniacus
Castritium, Perarium, Berezeis, Tier, Curt, Sumuzeis,
Wacellis, Bermereis, Stabulis, Ferrariis Item Ferrariis
Ferreolis, Grau, Faustia, Erchelins, Matagnia, Doharpa,
Eurchalia, Verofele, Gonthereis, Daleis, Dithineis, Albinium.

Traduction.

DANS LE « PAYS » DE LOMME (Entre Sambre-et-Meuse)

Nalines, Silenrioux, Voulignies (disparu vers Walcourt), Serville?, Leugnies,
Chastrès, Pry, Berzée, Thy-le-Château, Cour-sur-Heure, Somzée,
Vaucelles, Biesmerée, Stave, Fraire-la-Crotteuse (sous Biesmerée),
Fraire, Fairoul (sous Fraire), Graux, Foisches (P.A. arr. Charleville-Mézières, c. Givet),
Echerennes (sous Philippeville), Matagne, Bourbes,
Erchevelle (Samar), La Brouffe (Mariembourg), Gonrioux, Dailly, Petigny, Aublain.

Daleis (Dailly) en 868 est possession de l'abbaye de Lobbes au IXe siècle ; la plus grande partie du terroir fut donné par Erlebold, un des leudes de Charles le simple, au chapitre de Chimay en 887.

On sait qu'Otbert, évêque de Liège, acheta, en 1096, pour 50 marcs d'or à Bauduin II, comte de Hainaut, qui a besoin d'argent pour partir en croisade, le château de Couvin avec toutes ses dépendances. La châtellenie de Couvin, qui s'étendait de la Meuse vers Revin, jusqu'au territoire de Chimay, comprenait :

1° les anciennes propriétés des moines de Saint-Germain-des-Prés, assignées en dot, vers 996, à Hadewide, fille de Hugues Capet, lors de son mariage avec Regnier IV, comte de Hainaut, savoir : Couvin, Frasnes, Nismes, Pesche et Boussu-en-Fagne ;

(1) Couronné en 856 Fils de l'empereur Lothaire I, fils de Louis le Pieux, fils de Charlemagne

2° les villages de Gonrioux (Gonthereis), Dailly (Daleis), Petigny (Dithineis) et Aublain (Albinium) qui appartenaient, en 868, à l'abbaye de Lobbes, mais que le comte de Hainaut avait réuni au domaine de Couvin dans le cours du XIe siècle. En l'an 1452, bon nombre de maisons furent détruites ainsi que le Château-fort par les Français.

Gérard de Groebeek, Prince Evêque de Liège, achète le 17 avril 1565, à Claude de Witthem la Châtellenie de Couvin ainsi que les dépendances de Nismes, Frasnes, Dailly et Aublain moyennant une rente de 3.000 florins de Brabant.

En mai 1636 les soldats de Chimay dévastent les villages d'Aublain, Dailly et Gonrioux. (Presgaux est devenue commune le 31 juillet 1913 par détachement de la commune de Gonrioux).

Dailly est annexé à la France avec le district de Couvin en 1793 et en 1794 les communes d'Aublain, Gonrioux et Pesche sont regroupées en canton, Dailly en devient le Chef-lieu. La Justice de paix du canton se trouvait à Gonrioux. Les recettes pour les contributions et le Tribunal de police correctionnelle, se trouvait dans l'arrondissement de Rocroi qui en était la Sous-préfecture.

Les Citoyens

François, Président de l'administration municipale de canton (1).

Carlier, Commissaire du directoire (2) et Notaire public (3).

Brunet, Juge de Paix (4).

Mahy Michel, Huissier de Justice de Paix (5).

Rondelle Alexandre, Huissier Public (6).

La population du Canton était de +/- 2200 habitants.

Le Canton de Dailly pris fin le 23 vendémiaire de l'an X (15 octobre 1801), pour être englobé dans le canton de Couvin.

1) L'administration municipale de canton est chargée de la police d'un canton, de faire connaître les lois à leurs concitoyens, et de les faire exécuter dans les communes de leur arrondissement.

2) Le Commissaire du directoire, fait au nom de la loi, toutes les réquisitions qu'il juge convenables ; et le tribunal est tenu de lui en délivrer acte, et d'en délibérer.

3) Un notaire est un officier public et ministériel chargé de garantir aux personnes qui s'adressent à lui la pleine possession de leurs biens et la pleine efficacité juridique de leurs volontés ou engagements. Il a un rôle d'authentification et de conservation des actes et de conseiller juridique. Parfois, le recours au notaire est obligatoire.

4) Juge de paix, ces termes sont anciens, mais l'institution de cette charge est nouvelle en France et doit son origine au Gouvernement anglais. Le juge de paix, est un officier de justice et de police, chargé de pacifier tous les petits différends qui naissent journellement entre les citoyens : il est élu par les citoyens actifs du canton, et assisté de quatre prud'hommes assesseurs.

5) L'huissier de justice de paix ne peut instrumenter que dans le ressort de sa justice.

6) L'huissier public ou huissier de canton, qui est aussi audiencier de la justice de paix, est un homme d'importance dans le canton ; c'est l'avocat du pays ; on le consulte sur la moindre difficulté ; et il en résulte presque toujours un procès ; il est rarement d'avis de la conciliation.

La localité cédée par la France en 1815, est détachée du département des Ardennes et rattachée au Royaume des Pays-Bas province de Namur.

Les derniers vestiges du Château-fort furent démolis en 1827.

1830, indépendance de la Belgique et prestation de Serment par le Roi Léopold 1^{er} le 21 juillet 1831.

Je ne vais pas m'étendre davantage sur l'histoire du village d'autres l'ont fait avant moi, notamment :

Feu René MAGOTTEAUX dans "**Miettes d'histoire de 1789 à 1924**" publication En Fagne et Thiérache - tome 45. et "**Dailly... Village inconnu**" publication Société d'Histoire de Rance 1957 – 1958 tome III.

Feu François Hubin dans "**Dailly... Deux siècles d'histoire**" publication en Fagne et Thiérache – Tomes 117, 118, 119.

Et encore :

Jacqueline Lallemand, "**1856 Découverte d'un trésor**" publication - Annales de la Société Archéologique de Namur 1960-1961- Tome L.

Jean-Marc Doyen ULB, "**Les trésors de Chimay et de Dailly III**" sesterce du haut-Empire. Lire la suite à Academia.edu .

Philippe Vander Maelen, membre de l'académie royale des sciences et belles lettres de Bruxelles, correspondant de la société d'histoire naturelle de Liège, auteur de l'atlas universel en 400 feuilles et de l'atlas de l'Europe en 165 feuilles. Mr Vander Maelen fait une description géographique de Dailly.

Lucien GÉRARD
Dailly.be

